

Procédures fiscales

ECB2009-NCOX_AR

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Arlon**Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1)**

CRÉDITS ECTS 3		VOLUME HORAIRE 36 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département économique d'Arlon	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Hadrien PESCHON	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Hadrien PESCHON

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CCA-Comptabilité	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Les acquis d'apprentissage terminaux sont les suivants

2. Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

- Recueillir et transmettre les informations, y compris dans un contexte multilingue et/ou international

4. Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

- Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations

5. S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

- Gérer des projets complexes, établir un échéancier et s'assurer du respect des délais
- Assurer le suivi de ses dossiers

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de ce cours théorique, comportant de nombreux exemples pratiques, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre les droits et obligations du contribuable envers l'administration fiscale, ainsi que les droits et obligations de cette dernière à l'occasion de l'établissement de l'impôt.
- Analyser les délais liés à l'imposition et au recouvrement des impôts.
- Fournir des conseils pertinents à un contribuable en cas de contrôle de sa situation fiscale et juger de la légalité d'une procédure d'établissement de l'impôt.
- Envisager la possibilité d'introduire un recours administratif ou judiciaire.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de comprendre les droits et obligations du contribuable et de l'administration fiscale dans le cadre de l'établissement de l'impôt, d'analyser les délais liés à l'imposition et au recouvrement, d'apprécier la légalité d'une procédure d'établissement de l'impôt, de conseiller un contribuable en cas de contrôle fiscal et d'envisager les voies de recours administratives ou judiciaires.

CONTENU

Le cours abordera la procédure fiscale relative à l'impôt sur les revenus, et ce, de manière chronologique, en couvrant toutes les étapes, depuis l'établissement de l'impôt jusqu'au recouvrement et au contentieux fiscal. Il se concentrera principalement sur les sujets suivants :

- La déclaration : les formes, les délais et les effets de cette dernière.
- Les pouvoirs d'investigation de l'administration fiscale ainsi que les limites à ces pouvoirs d'investigation.
- Les moyens de preuve dont dispose l'administration fiscale.

- Les procédures de redressement/d'imposition.
- Les différents délais à respecter par l'administration (délais d'imposition et délais de recouvrement).
- Les voies de recours administratives et judiciaires.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACOA2009 — Procédures fiscales	Supports de théorie et applications déposés sur Moodle. Références, exercices et documents de travail déposés sur Moodle. Utilisation de Taxwin ou toute autre base de données ou environnement de simulation proposé en classe.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACOA2009 — Procédures fiscales	36 h	Français	Français.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ACOA2009 — Procédures fiscales	Exposés et illustrations multiples. Applications en lien avec les matières abordées et réalisées en classe. Lecture, analyse et interprétation de sources législatives et/ou de documents pertinents.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier en comptabilité. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du métier de comptable.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE est intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
ACOA2009	Examen de janvier : examen écrit, pondération 100 %. Deuxième session : examen écrit, pondération 100 %.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.